



Professionnels de santé,
BÉNÉFICIEZ
D'UN ABONNEMENT ANNUEL

lors de vos déplacements
auprès de vos patients
et stationnez
en toute tranquillité

Abonnement annuel permettant de stationner sans limitation
lors de vos visites auprès des patients lyonnais.

Dispositif accessible sur justificatif
(relevé SNIR et/ou document officiel de l'employeur)

Forfait de 120 € à partir de 120 visites par an

Forfait de 240 € jusqu'à 119 visites par an

TOUT SAVOIR : LYON.FR (RUBRIQUE DÉPLACEMENTS)